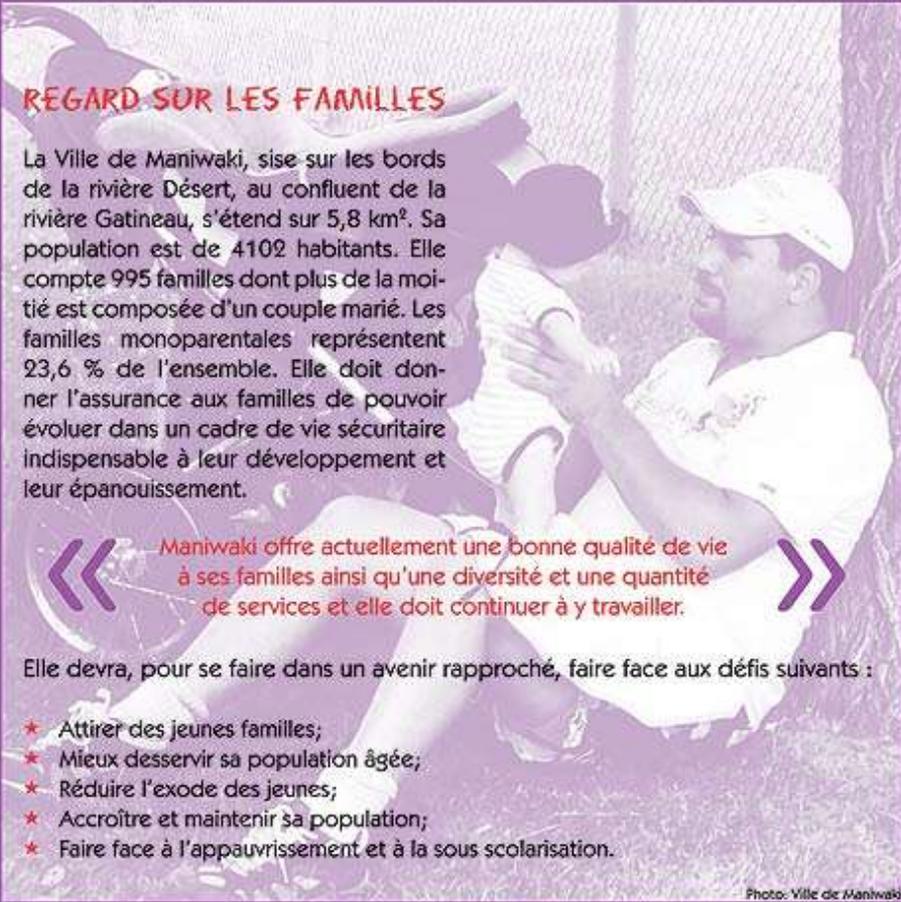




*À Maniwaki, la famille
c'est dans ma nature*

Politique Familiale Municipale 2008-2011



REGARD SUR LES FAMILLES

La Ville de Maniwaki, sise sur les bords de la rivière Désert, au confluent de la rivière Gatineau, s'étend sur 5,8 km². Sa population est de 4102 habitants. Elle compte 995 familles dont plus de la moitié est composée d'un couple marié. Les familles monoparentales représentent 23,6 % de l'ensemble. Elle doit donner l'assurance aux familles de pouvoir évoluer dans un cadre de vie sécuritaire indispensable à leur développement et leur épanouissement.

Maniwaki offre actuellement une bonne qualité de vie à ses familles ainsi qu'une diversité et une quantité de services et elle doit continuer à y travailler.

Elle devra, pour se faire dans un avenir rapproché, faire face aux défis suivants :

- ★ Attirer des jeunes familles;
- ★ Mieux desservir sa population âgée;
- ★ Réduire l'exode des jeunes;
- ★ Accroître et maintenir sa population;
- ★ Faire face à l'appauvrissement et à la sous scolarisation.

HISTORIQUE

Cela fait plusieurs années que la Ville veut se doter d'une politique familiale municipale. C'est maintenant chose faite.

Les élus municipaux s'engagent à favoriser le mieux-être des familles actuelles et futures en rendant les milieux de vie plus attrayants et de meilleure qualité.

La politique familiale a été élaborée par le comité Famille à partir d'une large

consultation des citoyens et citoyennes de la ville. Dans son travail, le comité a mis de l'avant les valeurs de respect des droits des familles, de support et d'entraide, de bien-être et de justice.

La politique familiale deviendra un moyen d'orienter les efforts de la municipalité et des partenaires du milieu vers des mesures concrètes de soutien et de développement.



« Penser et agir famille »
dans les actions et les services.



DÉFINITION

La Ville de Maniwaki considère la famille comme le noyau de la société. C'est le lieu premier du développement affectif, personnel et social des personnes qui la composent. Elle prend forme et évolue dans une relation de soutien mutuel qui se manifeste au cours d'une vie et à travers les générations.

Aujourd'hui, il y a plusieurs modèles de famille : les familles traditionnelles, monoparentales, reconstituées, d'accueil, etc.

La Ville de Maniwaki considère aussi, la famille élargie où un adulte s'assure du bien-être et du développement de toute autre personne sans nécessairement vivre sous le même toit.

L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DU MILIEU

- ★ Faciliter l'accès à la propriété aux familles afin de favoriser la stabilité (exemple: subventions).
- ★ Aménager des secteurs résidentiels dans un environnement de qualité (exemple: construction de résidences pour personnes âgées).
- ★ Réduire à la source, récupérer et recycler afin de diminuer la production des déchets.
- ★ Prioriser le respect de la limite de vitesse dans les zones scolaires et les parcs.

LES TEMPS LIBRES EN FAMILLE

- ★ Élaborer et diffuser une programmation familiale pour les volets suivants :
 - Plein-air (activités familiales et multi-âges)
 - Sport
 - Culture
- ★ Soutenir les partenaires du milieu dans l'organisation d'activités ponctuelles pour les familles à partir de critères " penser et agir famille ".



LA VIE QUOTIDIENNE DES FAMILLES

- ★ Permettre aux familles de s'impliquer et de renforcer leur comportement civil et responsable.
 - ★ Augmenter la qualité et la quantité des traverses de piétons.
- ★ Développer un sentiment de sécurité et d'appartenance pour les familles par la mise sur pied d'un programme de protection du voisinage dans chacun des quartiers.



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET LA PROMOTION DE LA FAMILLE

- ★ Souligner l'importance d'une nouvelle naissance pour la municipalité.
- ★ Favoriser l'entraide dans chacun des quartiers par l'accueil des nouvelles familles.
- ★ Élaborer un plan de communication pour les familles et les citoyens.
- ★ Réduire le vagabondage, le vandalisme et la criminalité par une équipe de vigilance communautaire à l'année.
- ★ Rendre accessible les aires de services et les endroits publics aux personnes à mobilité restreinte et aux personnes âgées.

Photo: Michel Lacourse



Photo: Claire Prud'homme

186, rue Principale Sud, Maniwaki (Québec) J9E 1Z9

Téléphone : 819-449-2800

Courriel : maniwaki@ville.maniwaki.qc.ca

Site Web : www.ville.maniwaki.qc.ca

(Copie de l'intégral de la politique familiale disponible
à l'hôtel de ville ou sur le site Internet)

